



24^e CLAP 89, Festival International du Court Métrage du 1 au 3 avril 2011. FICHE D'INSCRIPTION.



PRÉAMBULE

Parrainé par la Ville de Sens, la Communauté de Communes du Sénonais, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, l'Union Départementale des M.J.C. de l'Yonne, le Conseil Général de l'Yonne, le Conseil Régional de Bourgogne, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
le **24^e CLAP 89,**
Festival International du Court Métrage,
organisé par la M.J.C. de Sens se déroulera :
les 1, 2 et 3 avril 2011.

Le **24^e CLAP 89**, comme les vingt trois festivals précédents, se donne pour objectif la défense et la promotion du court métrage, dont les réalisateurs ne sont pas des professionnels salariés ou régulièrement rémunérés au titre de réalisateur de cinéma, vidéo ou TV.

REGLEMENT

Art. 1 : Les films ne sont acceptés qu'au format **DVD zone 2 PAL**. La copie du film n'est pas retournée. En cas de sélection pour le festival, une seconde copie sera demandée ainsi que 2 photos du film au format 15x10,5 cm maxi ou en 300 dpi.

Art. 2 : Un réalisateur ne peut présenter qu'un seul film au Comité de Sélection pour la présente année. Ce film ne peut être présenté qu'une seule et unique fois au **CLAP 89**.

Art. 3 : La durée maximale du film présenté au **CLAP 89** ne doit pas excéder **20 minutes générique compris** et doit être **produit après le 1^{er} janvier 2009**.

Art. 4 : Le réalisateur atteste que l'œuvre présentée est libre de tous droits de propriété artistique ou autre que pourraient détenir des tiers. Le festival **CLAP 89** se dégage de toutes responsabilités en cas de problème éventuel de droits.

Art. 5 : Les films étrangers doivent être soit sous-titrés en français de manière lisible, soit en version française.

Art. 6 : Le Comité de Sélection compose le programme de la compétition proposé au Festival de Sens.

Art. 7 : Le Comité de Sélection refusera tout film reçu après la date butoir d'inscription sur la plateforme, le cachet de la poste faisant foi.

Art. 8 : Les décisions du Comité de Sélection sont sans appel.

Art. 9 : Un film inscrit en sélection ne peut être retiré de la compétition que par celui qui l'a inscrit.

Art. 10 : Les films sélectionnés sont à la disposition du Festival jusqu'à la proclamation du Palmarès.

Art. 11 : Les frais de port des copies sont à la charge de la personne qui inscrit le film.

Art. 12 : Afin d'assurer la promotion du **CLAP 89**, les ayants droit des films sélectionnés donnent leur accord à titre gracieux pour la diffusion de leur film sur le site de la M.J.C. ainsi que sur tous types de médias. Ils autorisent la M.J.C. de Sens à diffuser leur court métrage dans le cadre de sa politique de sensibilisation au cinéma et à l'image. Les ayants droits autorisent la M.J.C. de Sens à reproduire en intégralité ou partie leur film sur tout support pour la promotion de toute édition du festival (affiches, tracts, programme, média, DVD, etc.).

Art. 13 : La présence éventuelle d'un membre du comité de sélection ou du jury au générique d'un film, à quelque titre que ce soit, l'empêche de participer aux délibérations concernant cette œuvre.

Art. 14 : Le **CLAP D'OR**, les prix ou mentions spéciales sont attribués par le Jury. Les décisions du Jury sont sans appel.

Art. 15 : Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **30 septembre 2010**. Elles s'effectuent en ligne sur la [plateforme d'inscription](http://www.le-court.com/films_platform) aux festivals (http://www.le-court.com/films_platform). la fiche générée doit être retournée dès l'inscription, signée et accompagnée du DVD, à :

M.J.C. de Sens / CLAP 89
3 Place Etienne Dolet - 89100 SENS



24^e CLAP 89, Festival International du Court Métrage du 1^{er} au 3 avril 2011. FICHE TECHNIQUE.



NOTE TECHNIQUE :

Après l'inscription en ligne sur [la plateforme d'inscription aux festivals](#), chaque ayant droit doit imprimer la fiche commune générée, la renvoyer signée avec une COPIE du MASTER de son film sur support DVD zone 2 PAL.

Il prendra soin de vérifier la bonne qualité de l'enregistrement et du support.

Attention ! Toute copie défectueuse, ou comportant des éléments autres que le film, sera refusée par le Comité de Sélection.

Les critères ci-dessous doivent impérativement être respectés :

● Sur chaque DVD du film devront être inscrits :

- le titre du film et sa durée
- le nom, l'adresse et le téléphone du réalisateur
- les caractéristiques techniques de projection, si nécessaire.

● Impératifs de fonctionnement du DVD :

- un seul film sur le DVD
- aucun menu sur le DVD
- **10 secondes de noir avant** le début du son ou de l'image **et 10 secondes de noir à la fin** du son ou de l'image.

PALMARÈS des CLAPS d'OR de 1987 à 2010

- 2010 : Fara SENE « TANT QUE TU RESPIRES » - DV – 18'42''
2009 : Joan CHEMLA « MAUVAISE ROUTE » - DVD - 12'
2008 : Marc ALÉPÉE « DANS LA CORDE » - Mini DV - 16'
2007 : Jérôme CLASSE « GLASNOST JENNY » - Mini DV - 15'
2006 : Thibaut PIOTROWSKI « FRATER » - Mini DV - 17'
2005 : Chloé MICOUT « SOUS SURVEILLANCE » - Mini DV - 6'40''
2004 : David CANGARDEL « NEAR LIFE EXPERIENCE » - Mini DV - 8'30''
2003 : Nicolas-Christian MESSI « LECTURE SILENCIEUSE » - Mini DV - 8'
2002 : Sylvain CAPPELLETTO et Paul RODRIGUES « RIDERS IN PAPERLAND » - Mini DV - 7'40''
2001 : Ho LAM « PAUL ZADIG » - BETA - 14'
2000 : Henry BERNADET (Canada) « QUATRE PERSONNES NORMALES DANS UNE MINI - FOURGONNETTE STANDARD » - BETA - 20'
1999 : Christian Moris MULLER (Allemagne) « 24 » - BETA - 10'
1998 : David WATRELOT « TROP DE VINAIGRE DANS LA MAYONNAISE » - VHS - 18' et Romain FRANÇOIS « UN SEUL DIEU » - 3/4 UMATIC - 11'03''
1996 : François DESMERO et Thierry LANTHEAUME « ALIENE » - 3/4 UMATIC - 10'
1995 : Liz HUGUES (Australie) « CAT'S CRADLE » - 16 mm - 13'
1994 : Stéphane MOSZKOWICK « LE TEMPS D'UNE PAUSE » - 3/4 UMATIC - 20'10''
1993 : Nicolas GOETSCHER « NIC SPEED AUTOPSIE D'UN MYTHE » - 16 mm - 8'30''
1992 : Pascal BONNEL « GENERATIONS » - 16 mm - 10'
1991 : David BOURGOIN O'NEIL « REMIX MEMORY » - VHS - 8'
1990 : Pascal PERENNES « CHAMBRE A LOUER » - 16 mm - 8'18''
1989 : Hubert CHOTEAU « L'ASCENSEUR EST DANS L'ESCALIER » - 3/4 UMATIC - 13'
1988 : Daniel BARREAU « LIFE-LINE » - 3/4 UMATIC - 4'30''
1987 : Cendrine HOULLIER « VERT-TIGE » - VHS - 3'30''